Berges de Marne : consultez le dossier de ZAC

Du mercredi 17 avril au vendredi 17 mai 2024, une consultation relative à la création de la zone d’aménagement concerté (ZAC) dans le cadre de l’aménagement du futur quartier Berges de Marne est lancée.



Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier de ZAC et formuler ses observations :

- par voie électronique, via la plateforme XEnquêtes

- par support papier, aux horaires d’ouverture de l’Hôtel de Ville (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h)

Une synthèse des observations et propositions du public sera réalisée par la suite, avant la présentation du dossier de création de ZAC en Conseil municipal.

Liens utiles
Berges de Marne, futur ÉcoQuartier
Berges de Marne : passerelle piétonne et cycles